

## 331

### **Introduction**

Alors que l'évaluation de l'enseignement par les étudiants est peu présente dans les modèles et pratiques de l'évaluation en Europe, on peut considérer qu'elle constitue un point d'entrée et de mutation de la culture de l'enseignement particulièrement stratégique. Ceci aussi bien du point de vue de la compréhension des résistances à l'évaluation qu'elle révèle que des dynamiques pédagogiques concertées qu'elle peut enclencher. L'analyse des effets de la mise en place à l'université d'Auvergne d'un dispositif informatisé d'évaluation des enseignements par les étudiants, mise en perspective avec la littérature sur la question, permet de révéler les paradoxes institutionnels et pédagogiques de l'enseignement à l'université aussi bien que les conditions des apports de cette forme d'évaluation à la pédagogie universitaire.

### **Contexte de l'évaluation de l'enseignement par les étudiants**

Face à l'augmentation des effectifs, la diversification des missions de l'université, l'explosion de l'offre de formation qui la rend parfois illisible, l'échec massif dans les premiers cycles, la baisse des effectifs dans certaines filières, l'autonomie accrue des établissements, la compétition entre les universités, l'eupéanisation et la régionalisation, l'évaluation des formations et enseignements universitaires s'est développée comme une orientation nécessaire dans les années 90 dans un contexte universitaire français peu ouvert jusqu'à présent à ce type d'évaluation (Potocki Malicet et al., 1998, Potocki Malicet, 2001). L'incitation est progressivement devenue injonction qui s'exprime dans une série de textes réglementaires. Mais malgré la publication de plusieurs arrêtés, elle reste en France, une pratique rare et / ou confidentielle (Dejean, 2002). Bien que la place des étudiants soit inscrite dans les textes officiels, la plupart des auteurs français traitant de la question de l'évaluation de l'enseignement l'évacuent sans plus de procès. Les arguments avancés sont qu'il s'agit d'une mascarade, d'un point de vue consumériste, que les étudiants n'ont pas la capacité de juger, que c'est une menace de la liberté académique... Pourtant, dans la littérature, des voix s'élèvent pour affirmer que les étudiants sont (avec les enseignants et d'autres observateurs) ceux qui exercent les jugements critiques les plus pertinents, que leurs critères soient ou non explicites (Stake, 1980 p. 86). Selon Theall et Franklin (1990), la

plupart des revues de la littérature sur l'évaluation de l'enseignement par les étudiants montrent que dans l'ensemble, celles-ci sont multidimensionnelles, fiables et stables, dépendent du professeur plutôt que du cours, sont relativement valides et peu affectées par des biais potentiels et sont considérées utiles par les administrateurs, les étudiants et les enseignants (Bernard et al., 2000 ...). Même si ces évaluations sont à prendre avec prudence pour un usage sommatif, la plupart des recherches en montrent la *pertinence en tant que sources d'informations utiles pour les enseignants dans une perspective d'amélioration de la qualité* de leur enseignement.

### **Analyse critique d'un dispositif d'évaluation de l'enseignement par les étudiants mis en place à l'université d'Auvergne**

Conformément à la politique de l'Université au niveau national<sup>1</sup>, l'Université d'Auvergne a mis en place un dispositif d'évaluation de l'enseignement par les étudiants. Les différents objectifs se recomposent autour du projet de doter l'établissement d'un dispositif institutionnalisé de dialogue interne, propre à contribuer à l'amélioration constante des enseignements proposés et à leur adaptation aux besoins ressentis par les étudiants formés. L'exploitation de leurs points de vue doit permettre une remontée d'information essentielle tant pour l'établissement que pour les enseignants. La difficulté d'effectuer l'évaluation met en évidence l'importance des systèmes d'enclenchement du processus, que ces amorçages soient institutionnels, techniques ou liés à des engagements de quelques personnes.

Les capacités de stockage, de traitement et de communication des technologies informatiques et de l'internet en faisant un outil particulièrement approprié pour optimiser le process d'évaluation de l'enseignement, un logiciel d'évaluation des enseignements fonctionnant sur Intranet/Internet a été décidé et réalisé (Younes, 2002). Il met des questionnaires à la disposition des étudiants, recueille les réponses, les traite et présente les résultats quantitatifs sous la forme d'indicateurs et de tableaux de bord. Les aspects de sécurité, de confidentialité et de gestion ont été traités.

L'intranet réalisé est un outil efficace, considéré utile par tous les responsables de l'Université qui l'ont utilisé. Il a eu un rôle très important dans l'enclenchement de l'évaluation puisqu'il a permis le recueil de données d'évaluation dans plusieurs composantes de l'université où l'évaluation n'était pas réalisée à l'exception d'initiatives privées et confidentielle de quelques enseignants. Et ceci avec un engagement d'un nombre limité d'acteurs. Ainsi, l'outil informatique rend possible la participation et la mise à

---

<sup>1</sup> Articles 8 et 20 de l'arrêté du 30 avril 2002 sur les études universitaires

disposition de tous de l'information. Il s'agit d'une interface (Chazal, 2002) qui sert de médiation entre les acteurs impliqués dans un système d'enseignement. En tant que tel, il participe à la formation d'une culture commune et ce d'autant plus que la nécessité de modéliser qui est nécessaire pour faire fonctionner un système informatique pose de manière très précise la question des fonctionnalités à développer : questionnaires, plannings, traitement et mises à disposition des résultats.

Cependant malgré l'efficacité de l'outil et la volonté de la direction de l'établissement, la mise en œuvre de l'évaluation est très inégale. Elle n'est pas du tout mise en place dans certaines composantes et si l'on examine l'Institut Universitaire de Technologie, les taux de participation des étudiants varient de 0 à 95 % suivant les départements ce qui manifeste la variabilité de l'engagement des acteurs dans la démarche. Or cet engagement de tous n'est possible que si les personnes ont confiance dans le système et y adhèrent. Il s'avère par conséquent que la dimension de contrôle de l'évaluation, bien que non visée, persiste, que ce soit en tant que crainte des enseignants ou dans la tentation du contrôle du système par les responsables. On le voit dans la réticence à communiquer les résultats autant que dans la mise en place du système et dans son développement. D'autre part, la mise en œuvre a du mal à réaliser les objectifs d'échanges autour de la formation et de la pédagogie. Si les ressources informatiques sont une aide (voire une condition), il peut être dangereux de les surestimer au détriment de tous les autres facteurs critiques pour les systèmes d'évaluation, en particulier les questions de la détermination des objectifs, des critères, des effets et des engagements institutionnels et personnels à tous les niveaux du processus. L'utilisation des technologies informatiques ne doit pas être pensée uniquement comme un ajout ou un mécanisme pour l'évaluation mais en tant que partie d'une approche complète et systématique de l'enseignement et de l'apprentissage (Theall, 2001, p. 48).

### **Tensions et paradoxes institutionnels et pédagogiques autour de l'évaluation**

La difficulté de faire exister l'évaluation de l'enseignement par les étudiants comme part intégrante de la formation révèle les tensions et paradoxes à l'œuvre dans l'institution universitaires. L'injonction à l'évaluation n'est pas suffisante pour la déclencher et l'évaluation n'est pas suffisante pour améliorer l'enseignement. Aleamoni (1987) mentionne que la première condition pour garantir le bon fonctionnement d'un système d'évaluation de l'enseignement consiste en un "engagement actif" de la part de l'administration. Ce terme signifie que les dirigeants expriment de façon concrète ("moving from Talk to Action" comme Seldin (1991) le préconise dans le titre de son ouvrage), les mesures qu'ils sont prêts à prendre par rapport aux enseignants. Il s'agit de soutenir les comités d'évaluation de

l'enseignement et de fournir les ressources nécessaires pour aider les enseignants à améliorer leur enseignement. Il est aussi important que l'institution définisse un cadre et des moyens pour l'évaluation ainsi que des conséquences liées aux résultats de l'évaluation. Or l'institution universitaire enjoint d'évaluer l'enseignement mais sans ni le reconnaître, ni le soutenir (Fave Bonnet et al., 1998 ; Dejean, 2002) puisque la recherche est le critère quasi exclusif pour le recrutement et les promotions des universitaires, qu'il n'y a pas de formation initiale à l'enseignement et que rien n'est proposé aux enseignants pour les aider à améliorer leurs pratiques. L'université est une institution qualifiée de faible par Felouzis (2003) car elle n'impose pas à ses membres de buts collectifs clairs et les moyens de les mettre en œuvre. Elle est en particulier incapable d'imposer une action normative du point de vue des activités pédagogiques. Mais ce soutien de l'évaluation implique qu'il s'élargisse à la question de la pédagogie.

En effet, l'analyse de la mise en place de l'évaluation à l'université d'Auvergne met en évidence un deuxième paradoxe qui relève de la culture pédagogique des universitaires. Alors que l'enseignant fonctionne sur un modèle pédagogique individuel et largement implicite avec une culture de l'évaluation intuitive et personnelle, l'évaluation en tant que processus concerté et collectif nécessite un modèle explicite donc une mutation des modèles pédagogiques à l'œuvre. Or aujourd'hui, l'enseignement à l'université reste une affaire largement individuelle. L'évaluation est révélatrice du travail traditionnellement solitaire des acteurs (enseignants et étudiants). Ce modèle pédagogique universitaire se révèle pourtant de moins en moins adapté. Alors que l'enseignement est traditionnellement considéré comme une affaire individuelle de l'enseignant, on voit se développer d'autres modèles axés sur la dimension collective de la pédagogie et sur une notion de la formation comme production collective. L'évaluation effective impose un paradigme de l'enseignement élargi dans lequel chaque enseignant participe d'un collectif pédagogique. Dans un tel système contextualisé, la mission institutionnelle, les objectifs stratégiques, les méthodes éducatives, l'évaluation sont congruents. Dans les approches de l'évaluation de l'enseignement par les résultats des étudiants, dans les modèles liés à la qualité et à l'accréditation, dans l'évolution de la participation des étudiants à l'évaluation, etc., on voit se développer la participation des différents acteurs et l'importance du travail en équipe, l'alliance de la dimension communicative et de la dimension critique (le praticien réflexif). La notion d'équipe pédagogique devient prépondérante. L'enseignant n'est plus un acteur isolé mais s'inscrit dans un collectif.

L'évaluation n'est pas seulement une méthode ou une technique. Il s'agit en fait d'une dimension politique au sens défini par Hannah Arendt en ce qu'elle est un espace collectif de délibération et de négociation afin d'élaborer ce qui fait sens et bien commun en

pédagogie. De même que cette dimension est mise en avant au niveau des décideurs dans les démarches de contractualisation, elle peut irriguer les échanges et l'implication autour de l'enseignement et de la pédagogie. Sans cette prise en compte, l'évaluation ne peut que rester que formalité peu efficace.

## Conclusion

L'évaluation de l'enseignement par les étudiants est particulièrement sensible et impliquante étant donné sa proximité avec l'acte pédagogique. La mise en place à l'université d'Auvergne d'un dispositif informatisé d'évaluation des enseignements par les étudiants permet par ses effets de révéler les paradoxes de l'enseignement à l'université. Alors qu'il y a une injonction institutionnelle à l'évaluation, l'évaluation de l'enseignement n'est pas valorisée et alors que l'enseignant fonctionne sur un modèle pédagogique individuel et largement implicite avec une culture de l'évaluation intuitive et personnelle, l'évaluation en tant que processus concerté et collectif nécessite le passage à un autre modèle explicite et partagé. Par ailleurs, cette expérience d'évaluation de l'enseignement montre la nécessité, pour sa mise en œuvre efficace et effective, de médiations à construire qui sont d'ordre technique mais aussi institutionnel et politique.

## Références

- Aleamoni, L. M. (1987). Some practical approaches for faculty and administrators. *New Directions for Teaching and Learning*, 31, 75-78.
- Bernard, H., Postiaux, N.; Salcin, A., (2000). Les paradoxes de l'évaluation de l'enseignement universitaire, *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXVI, n°3, p. 625-650.
- Chazal G. (2002). Interfaces, enquête sur les mondes intermédiaires, Seyssel, Champ Vallon.
- Dejean, J. (2002). *L'évaluation de l'enseignement dans les universités françaises*, rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'école, février.
- Demaillly L., (2001). *Évaluer les politiques éducatives*, De Boeck, Bruxelles.
- DPD-MEN (2001), *La rentrée 2001 dans l'enseignement supérieur*, Note d'information 01.53, décembre.
- Dubois Pierre (1998) *EVALUE, Évaluation et auto-évaluation des universités en Europe*, Rapport final projet financé par la communauté européenne.
- Fave Bonnet, M.F., Moscati, R. Estrela, M.T. et Simao A.V. (1998) in Dubois (ed) *EVALUE* Rapport final.
- Felouzis, G. (2003). *Les mutations actuelles de l'université*, Paris, PUF.
- Europe*, Rapport final projet financé par la communauté européenne.

Potocki-Malicet, D. Holmesland, I. Estrela M.T., Veiga Simao A. (1998). Evaluation des enseignements, in Dubois (ed) *EVALUE* Rapport final.

Potocki Malicet, D., (2001). Les défis de l'évaluation des enseignements dans les universités, in Demailly, (ed) *Évaluer les politiques éducatives*, De Boeck, Bruxelles 95-110.

Shadish, W.R., Cook, T.D., Leviton, L.C., (1991) *Foundations of Program Evaluation*, SAGE,

Theall, M., Franklin, J. (2001). Using Technology to Facilitate Evaluation. *New Directions for Teaching and Learning*, no 88, San Francisco : Jossey-Bass, 41-50.

Younes N. (2002). *Un dispositif d'évaluation de l'enseignement universitaire innovant*. Communication présentée à la 6<sup>e</sup> Biennale de l'APRIEF-INRP – PARIS – 3-6 juillet 2002